

PRÉVOYANCE et SANTÉ

Prévoyance : petit historique

Nous vous informions, dans notre *CFDT Hebdo électronique n° 2013-19 / 5 juillet 2013* d'une situation alarmante :

- ✓ *Alors que nos experts (société de conseil) ne nous ont jamais alerté auparavant, on nous annonce aujourd'hui une situation alarmante, limite cata !*
- ✓ *Les chiffres donnés sont globaux, sans détail, nous ne saurions en faire l'analyse précise.*
- ✓ *La direction, accompagnée de la société de conseil ADDING, entame dès juillet des négociations avec l'assureur, négociation dont sont exclues les organisations syndicales.*

Catastrophe confirmée, cf notre *CFDT Mensuel électronique octobre 2013* : Rien ne va plus !

- ✓ *Si le régime de santé a quasiment retrouvé son équilibre grâce aux augmentations des cotisations du 1er janvier 2013, il n'en va pas de même pour le régime de prévoyance. La question qui se pose n'est plus « va-t-on avoir une augmentation des cotisations ? », mais : « avons-nous encore un assureur ? »*
- ✓ *GFI accompagné de son cabinet de conseil ADDING (notez que les représentants des salariés sont exclus du processus), est en quête d'un assureur. 2 pistes nous ont été présentées en réunion de commission de suivi :*
 - *L'assureur actuel continue à nous assurer, avec une augmentation de 30% au 1er janvier 2014 et de 30% au 1er janvier 2015.*
 - *Changement d'assureur, pour rejoindre l'assureur de la branche BET (Bureau d'études), MALAKOFF-MEDERIC avec une augmentation moindre.*

14 octobre 2013 : La Direction annonce à la commission de suivi :

- ✓ *que le choix est arrêté : ce sera MALAKOFF-MEDERIC,*
- ✓ *et que l'avenant sera négocié avec les organisations syndicales. (Ndlr : Pour négocier quoi ???)*

7 novembre 2013 : Séance de « négociation » = c'est à prendre ou à... prendre ...

L'accord proposé par la Direction

En matière de **prévoyance**, l'adhésion à l'assurance de la Branche auprès de MALAKOFF-MEDERIC avec une augmentation de 19% des cotisations au 1er janvier 2014.

En matière de **santé**, la poursuite des actions entreprises pour retrouver l'équilibre et la pérennité de notre dispositif et par ailleurs, la prise en compte de l'impact de la mutualisation de la portabilité au 1er juin 2014 avec une augmentation globale de 4%. Generali reprend l'ensemble du régime frais de santé dont il était déjà réassureur à hauteur de 50%.

Cotisations à partir du 1er janvier 2014 (Proposition de la Direction)

Moyenne des augmentations des cotisations des salariés :

- ➡ + 4 % pour la mutuelle régime général,
- ➡ + 3 % pour la mutuelle Alsace Moselle,
- ➡ + 19 % pour la prévoyance.

Exemple pour un salaire de 3 000 € brut mensuel, régime général :

- ➡ Nouvelle cotisation santé, salarié seul = **31,44€**, soit **+1,21€**
- ➡ Nouvelle cotisation santé, salarié avec conjoint = **42,67€**, soit **+1,64€**
- ➡ Nouvelle cotisation prévoyance = **15€**, soit **+2,40€**

PRÉVOYANCE et SANTÉ : POSITION DE LA CFDT

Augmentation des cotisations des salariés

Ce sont les salaires en tranche A (1) qui subissent la plus forte augmentation. Conséquences :

- ➔ Tous les salariés subissent la plus forte augmentation (2),
- ➔ Les salaires les plus bas sont les plus fortement touchés (3).
- ➔ **C'est injuste !**

- (1) : Tranche A = partie du salaire < 3 031 €.
 (2) : Salarié seul régime général = +4% sur TA / +3,5% au-delà
 Salarié avec conjoint régime général = +5% sur TA / +4,5% au-delà
 (3) : Puisque plus le salaire est élevé, moins le pourcentage de cotisation est fort.

Solidarité : La **CFDT** défend un système de cotisation respectant l'adage
 « **Cotiser selon ses moyens, percevoir selon ses besoins** ».

Equité : La **CFDT** revendique l'alignement des taux de cotisation
 des différentes tranches de salaire TA/TB/TC. (*)

- (*) Brut mensuel TA <= 3 031 €
 3 031 € <= Brut mensuel TB <= 12 124 €
 12 124 € <= Brut mensuel TC (oui, oui, vous avez bien lu !...)

Augmentation des cotisations de l'employeur

Pour faire simple, comme la répartition employeur/salarié est environ 60/40, c'est l'employeur qui prend environ 60% de l'augmentation.

C'est correct, mais ça pourrait être mieux :
l'employeur prenant toutes les initiatives, pourrait absorber l'augmentation en totalité !

La manière

La **CFDT** est mise devant les faits accomplis :

- ✓ Alors que jusqu'alors, les chiffres fournis à la commission étaient relativement corrects, en juillet, le cabinet ADDING révèle un fort déséquilibre en matière de prévoyance sur les années 2011 et 2012.
ADDING : « Faut nous croire ! Aujourd'hui, ce sont les chiffres exacts qui sont présentés ! »
- ✓ La Direction aidée du cabinet ADDING, choisit une solution via l'assureur de la Branche, sans que les Organisations Syndicales puissent faire de contre-proposition.
La Direction : « Faut nous croire ! C'est la seule solution possible ! »

Si le déficit est admis, la CFDT prône une augmentation des taux de cotisation impliquant la solidarité de tous les salariés. La CFDT défend une augmentation progressive des cotisations avec un franc respect des petits salaires. Les propositions de la Direction ne répondent pas à cette préoccupation.

La CFDT ne peut cautionner les décisions d'un employeur qui décide de tout, seul (enfin, avec l'aide d'un cabinet de conseils, subventionné par les salariés, soit dit en passant...).



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DUP GFI CONSULTING

Résultats du 1^{er} Tour

33% c'est la mesure de la représentativité de la **CFDT** sur l'entité GFI CONSULTING.
La CFDT est donc représentative, et pourra participer aux négociations.

Un grand merci aux salariés qui ont fait confiance à notre candidat, Yassine FARES.



Un deuxième tour va être organisé. Si vous souhaitez rejoindre la CFDT et être candidat sur la liste présentée au deuxième tour, il est urgent de contacter Yassine FARES

cfdt_consulting@yahoo.fr

Vous avez jusqu'au mardi 26 novembre (midi) pour vous présenter.

La mesure de la représentativité des Organisation Syndicale a été effectuée au premier tour des élections professionnelles du 22 novembre. **La CFDT a recueilli 33 % des voix.** La CFDT est donc représentative et pourra désigner un Délégué Syndical (DS) CFDT. Ce DS pourra s'exprimer au nom des salariés et participer à la négociation des accords d'entreprise.

**Yassine et toute l'équipe CFDT de GFI remercient les salariés
qui ont soutenu la liste CFDT par leur vote.**

Cependant, la participation n'ayant pas atteint 50% des inscrits, un deuxième tour est organisé pour élire vos représentants titulaires et suppléants.

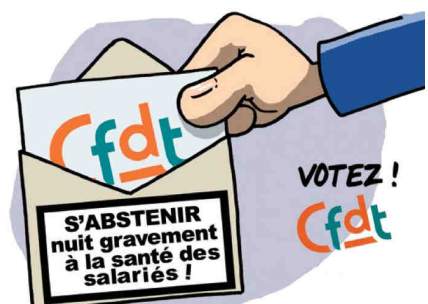
- Le 2^{ème} tour de scrutin aura lieu le **vendredi 6 décembre 2013.**
- Le vote s'effectuera **par correspondance.**
- Chaque salarié doit avoir reçu le **matériel de vote à son domicile.**

Ne laissez pas les autres décider à votre place !

Les représentants du personnel défendent les intérêts
individuels et collectifs des salariés.

Vous avez le pouvoir de choisir vos représentants.

Vous avez le pouvoir de choisir des représentants CFDT.



CE GFI Informatique Ile-de-France : MEYCLUB

Nous avons informé les salariés de GFI IdF sur la prestation MEYCLUB proposée par leur CE. Quelle n'a pas été notre surprise lorsque nous avons constaté que de très nombreux salariés ne connaissaient pas ce service. Alors, pour faire suite à notre première information, nous avons rédigé le mode d'emploi pour que chacun soit informé sur le service MEYCLUB.

Voici donc : TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR MEYCLUB !

MEYCLUB : C'est quoi ? C'est pour qui ?

MEYCLUB est un **portail d'achat en ligne** qui propose des réductions sur de nombreux articles. On y trouve presque tout : cinéma, spectacles, parcs de loisirs, voyages, sport, coffrets, électroménager ...

Le CE GFI IdF a souscrit un abonnement **pour tous les salariés de l'établissement GFI Informatique IdF**.

MEYCLUB : Comment ça marche ? Comment y accéder ?

Les salariés passent directement leur commande sur le site de MEYCLUB, en choisissant et en ajoutant leurs articles dans leur panier avant de valider leur commande.

Un exemple : Le cinéma (*Rappel : Participation du CE IdF 3€ par ticket - limitée à 10 tickets/salarié/trimestre*)

- Au CE : Sont disponibles des billets pour les cinémas Pathé-Gaumont ou UGC.
- Sur MEYCLUB : De nombreux cinémas sont accessibles par réseau ou par région (+ frais de port).
Au-delà de 10 tickets par trimestre, vous pouvez toujours acheter des tickets cinéma sur le site MEYCLUB, sans limite de quantité, mais sans subvention du CE (+ frais de port).

L'accès se fait à travers le site du CE : Connectez-vous au site du CE GFI IdF (www.ce-gfi-idf.com) avec votre identifiant et votre mot de passe. Si vous ne pouvez pas vous connecter, contacter le CE.



MEYCLUB : Le Bilan ! Et les questions de la CFDT !

L'accès à cette prestation se fait par un abonnement annuel dont le coût pour 2013 est de 5 970 €.

Les salariés qui utilisent MEYCLUB sont au nombre de 35 pour le troisième trimestre 2013 (derniers chiffres communiqués par le bureau du CE) sur un effectif total de 1800 salariés.

- Ce service est-il vraiment adapté aux salariés de l'établissement GFI Informatique IdF ?
- Quels sont les salariés qui utilisent ce service ? Pourquoi sont-ils si peu nombreux ?
- Quelles sont les prestations commandées par ces salariés ?

Le représentant de MEYCLUB propose au CE IdF de renouveler l'abonnement pour un montant d'environ 10 000 € pour un an et de procéder à la montée de version du produit pour un budget de 10 à 15 000 €.

Face à ces coûts annoncés, la CFDT s'interroge sur la qualité du service proposé aux salariés (modalités d'accès, facilité de commande, frais annexes à la charge des salariés) et sur son utilisation par les salariés.

La CFDT demande à participer à la mise en place de moyens efficaces pour favoriser l'accès à MEYCLUB afin qu'un plus grand nombre de salariés puisse bénéficier de ce service (remboursement des frais d'envoi des commandes, prise en charge des frais d'appel ...).



L'HEBDO ÉLECTRONIQUE N°30

SALARIÉS ADHÉRENTS NON IMPOSABLES / CRÉDIT D'IMPÔT POUR COTISATION SYNDICALE

Les cotisations syndicales bénéficiaient d'une déduction sur l'impôt sur le revenu de 66%; seuls ceux qui avaient des revenus suffisants pour être imposables profitaient de cette incitation fiscale à cotiser à une organisation syndicale. Dans le budget 2013, le gouvernement a introduit un amendement à la loi de finances créant **un crédit d'impôt pour les salariés adhérents à un syndicat et qui ne sont pas imposables**.

L'utilisation de la formule du crédit d'impôt permet d'étendre le bénéfice de déduction fiscale de 66 % de la cotisation syndicale aux contribuables adhérents non imposables.

Cela se concrétisera dans l'imposition des revenus 2012.



PLUS NOMBREUX, PLUS FORTS !

- Bienvenue aux salarié(e)s qui nous ont rejoints en adhérant à la **CFDT**.
- Si vous avez adhéré à la **CFDT** avant d'être salarié(e) GFI, signalez-vous auprès d'un(e) représentant(e).

LES VALEURS DE LA CFDT

Émancipation

Donner aux adhérents et militants, les moyens d'être acteurs dans l'entreprise.

Démocratie

Faire porter par toute la CFDT les décisions prises à la majorité des adhérents

Respect des droits de l'homme

Reconnaître le droit des travailleurs et chômeurs


Autonomie

Donner la priorité à la cotisation en tant que moyen de financement.

Solidarité

Prendre en charge les salariés en difficulté

- **Pour adhérer à la CFDT, contactez l'un(e) de nos représentant(e)s.**
- **66% du montant de la cotisation syndicale sont déductibles de l'impôt sur le revenu.**
- **Les adhérents non imposables bénéficient d'un crédit d'impôt.**

UES Gfi Informatique Catherine LINTIGNAT Déléguée Syndicale Centrale 06 45 81 26 02 cfdtgfi@yahoo.fr 	GFI INFORMATIQUE	Est	Contact CFDT	cfdtest@yahoo.fr
		Ile de France	Consuelo FELIU LLOMBART Valérie DEFLANDRE	cfdt.gfi-industrie@hotmail.fr cfdt.gfi.idf@gmail.com
		Méditerranée	Christophe SIMON	cfdt.med@gmail.com
		Nord	Christian TANGHE	cfdtnord@free.fr
		Ouest	Gaëtan RYCKEBOER	ouest.cfdtgfi@gmail.com
		Rhône Alpes	Contact CFDT	cfdtra@yahoo.fr
		Sud-Ouest	Contact CFDT	cfdt.gfi.sudouest@gmail.com
Hors UES	GFI INFORMATIQUE PRODUCTION		Stéphane GLAÇON	cfdt.gfi.ip@gmail.com
	GFI PROGICIELS		Luc FOURNIER	cfdtprogiciels@yahoo.fr
	COGNITIS		Sébastien LACREU	cfdt.cognitis@gmail.com
	GFI CHRONO TIME		Contact CFDT	cfdt.gct@gmail.com
	GFI CONSULTING		Yassine FARES	cfdt_consulting@yahoo.fr
	GFI BUS National/Paris Toulouse Bordeaux		Richard FOSSUO Didier GUERIN	cfdt.gfi.bus@gmail.com
	GFI INFOGEN SYSTEM		Romain JOLIVOT	cfdt.infofen@gmail.com

- Si vous souhaitez que **VOS** revendications soient portées par la **CFDT**, contactez vos représentants.